

COMMUNIQUE DE PRESSE

Monsieur De Villiers vient d'avoir la primeur d'une annonce importante de Monsieur Borloo, Ministre de l'environnement et du développement durable indiquant que l'Etat refusait d'attribuer le label « Parc Naturel Régional » au « Marais Poitevin » au prétexte de l'absence de consensus !! alors que la majorité des collectivités et des habitants de cette zone humide ont approuvé le projet de classement.

Cette annonce me consterne. Nous connaissons tous les conflits d'usage qui existent sur ce territoire, et le travail considérable effectué depuis des années par le syndicat mixte pour les lever.

Les seules pressions désormais connues viennent des agriculteurs irrigants et de la majorité des élus de Vendée.

Que cache donc cette allégeance à Monsieur M. De Villiers et aux irrigants vendéens ? Nous connaissons peut-être la réponse dans les semaines qui viennent au moment d'un certain remaniement ministériel si souvent annoncé !

En tous les cas, cette décision va à l'encontre des intérêts de tous les habitants du marais et s'inscrit dans une logique contraire au Grenelle de l'environnement. Encore une preuve que ce gouvernement parle beaucoup mais est incapable de prendre des décisions d'intérêt général.

Niort, le 20 février 2008

Geneviève Gaillard